

De: Association du Lac Long Pond <associationlaclongpond@gmail.com>  
Objet: Retour sur l'A.G.A. - Infolettre #1  
Date: 7 juin 2023 à 11:30:48 HAE

Bonjour,

Voici des informations pertinentes qui ont été présentées lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.

**LA QUALITÉ DE L'EAU:** Comme chaque année, nous avons mesuré le niveau de phosphore dans le lac, la transparence et la température de l'eau. Malheureusement, on a pu constater une augmentation préoccupante au niveau du phosphore dans notre lac. Ce qui confirme l'importance de consolider les berges, revégétaliser et planter pour retenir ces eaux, en plus d'éviter d'étendre tout engrais, herbicides et autres substances qui, par les eaux de ruissellement, viennent contaminer le lac. Rappelons que l'Association encourage les projets de revitalisation en contribuant à raison de 50% des coûts pour les projets acceptés. Le site web du RAPPEL peut aider à planifier de tels projets et suggère les plantes les plus propices à sélectionner: <https://rapel.org.ca/fiches-informatives/vegetaux-egales-a-le-rivel>

Concernant la transparence de l'eau, l'année 2022 n'a pas été très bonne non plus, avec une transparence moyenne de 4 pieds alors que nous avons observé 4,5 pieds et 5 pieds lors des deux dernières années.

Et pour la température de l'eau, nos prises de données étant encore «jeunes» il est difficile de faire un statut à ce moment-ci.

L'année 2022 a été plutôt calme en ce qui concerne les algues bleues, cependant nous soulignons qu'il est important de continuer à documenter la présence d'algues bleues. Donc, communiquer par courriel toute présence en transmettant le lieu et les photos des algues, à l'adresse de l'Association.

En 2023, nous ajouterons les tests de e.coli à l'ensemble. À cet effet, soulignons que la municipalité a adopté une nouvelle réglementation beaucoup plus sévère pour identifier les installations septiques polluantes. Bonne nouvelle pour le lac, la réglementation permet maintenant d'obliger les résidents à changer leur système septique si celui-ci pollue. Des dépliants explicatifs et la réglementation sont disponibles auprès de la municipalité de Bolton-Est.

Enfin, la MRC a également offert un programme d'identification de la présence de la moule zébrée dans les lacs de la région, l'été dernier. Nous y avons participé et aucune présence n'a été détectée dans notre lac. Le programme sera repris cette année et nous y participerons de nouveau.

D'autres informations sur l'AGA (dont le rapport sur l'inventaire des plantes aquatiques) vous seront acheminés prochainement.

Votre Conseil d'Administration

note: si vous n'avez pas encore payé votre cotisation, vous pouvez toujours le faire par transfert bancaire à notre trésorier à l'adresse suivante: [pmtrand@gmail.com](mailto:pmtrand@gmail.com) en indiquant votre adresse à Bolton-Est dans le commentaire et en utilisant le mot de passe « laclongpond » ou par la poste en envoyant un chèque au 19 chemin Andrew Galvin Bolton-Est(J0E 1G0). Merci.